

Rapport du Président

Commission permanente

jeudi 20 juin 2024

N° CP-2024-5-1-3

N° applicatif 8768

1^{ère} Commission

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

Direction

Direction appui et pilotage 3

Service consulté

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'approuver l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA) pour un montant total de 1 300 700 €.

Le Fonds Communal Alsace est l'un des quatre fonds adoptés dans le cadre de la stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires de la Collectivité européenne d'Alsace, votée par délibération du Conseil d'Alsace n° CD-2022-3-1-1 du 20 juin 2022.

Ce fonds a vocation à aider les Communes à financer les investissements indispensables à la vie locale à raison de trois projets maximum sur la période du mandat municipal et dans la limite d'un montant plafond de soutien cumulé de 100 000 €. Il est mobilisable jusqu'à fin 2025. Ce fonds est destiné aux Communes qui ne sont pas bénéficiaires, par ailleurs, d'un soutien au titre du Fonds Attractivité Alsace pour un autre projet qu'elles portent.

Chaque Commission territoriale examine les demandes de subventions réceptionnées et propose, sur la base des taux modulés adoptés par l'Assemblée, un niveau de financement à la Commission permanente qui est compétente pour attribuer les subventions.

Dans ce cadre, il est proposé l'attribution de subventions pour un montant total de 1 300 700 € selon le détail figurant dans le tableau ci-dessous et en annexe au présent rapport.

Territoire	Thématique	Nombre de projets	Montant de subvention proposé
Agglomération de Mulhouse	Attractivité des territoires	1	45 000 €
	Voirie	1	15 744 €
	Total Mulhouse	2	60 744 €
Centre Alsace	Environnement	1	66 878 €
	Jeunesse	2	17 048 €
	Voirie	2	27 404 €
	Total Centre	5	111 330 €
Eurométropole de Strasbourg	Attractivité des territoires	1	100 000 €
	Education	1	100 000 €
	Total EMS	2	200 000 €
Nord Alsace	Attractivité	1	31 846 €
	Habitat	1	100 000 €
	Jeunesse	1	29 836 €
	Patrimoine	1	7 892 €
	TOTAL Nord	4	169 574 €
Ouest Alsace	Jeunesse	1	100 000 €
	Voirie	4	79 380 €
	TOTAL Ouest	5	179 380 €
Région de Colmar	Attractivité	1	45 160 €
	Sport	4	114 833 €
	Voirie	1	43 885 €
	TOTAL Colmar	6	203 878 €
Sud Alsace	Attractivité des territoires	1	7 000 €
	Education	1	25 960 €
	Patrimoine	3	145 859 €
	Sport	1	21 003 €
	Voirie	5	175 972 €
	TOTAL Sud	11	375 794 €
TOTAL		34	1 300 700 €

Les subventions sont réparties selon l'annexe jointe au présent rapport qui détaille les tiers attributaires et les imputations budgétaires correspondantes.

Ces subventions pourront, à la demande des bénéficiaires, être payées en deux fois :

- Un premier acompte au prorata des dépenses réalisées dès lors qu'au moins 50% des dépenses éligibles du projet peuvent être justifiées ;
- Le solde à la fin de l'opération.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer des subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace pour un montant total de 1 300 700 € telles que détaillées dans le tableau joint en annexe au présent rapport.
- De préciser que ces subventions pourront être versées en deux fois sur demande du bénéficiaire :
 - Un premier acompte au prorata des dépenses réalisées dès lors qu'au moins 50% des dépenses éligibles du projet peuvent être justifiées ;
 - Le solde à la fin de l'opération.

Les crédits concernés seront prélevés les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P063	O017	P063E07	T01	3253-204-2324-515	234 045 €
P063	O017	P063E07	T01	3255-204-2324-54	1 066 655 €
TOTAL					1 300 700 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Les crédits seront prélevés sur la/les imputation(s) budgétaire(s) suivante(s) :

Cadre à respecter : les imputations et chiffres mentionnés ci-dessous sont donnés à titre d'exemple

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>TOTAL</i>					

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.